

Compte Rendu de la réunion de Bureau du 17 octobre à Paris

Nouvelle gouvernance Groupe. Projet AHEAD

Julie SCOTT a présenté le projet et son impact sur l'organisation du GIE, des Global Lines et de la région EMEA-LATAM.



Pour mémoire, Julie SCOTT est déjà intervenue en mai dernier auprès du bureau du CEG à l'occasion du lancement du projet et Thomas BUBERL en juin lors de la plénière du CEG

Les deux mots clés du projet AHEAD sont simplicité et autonomisation.

L'autonomisation dépendra du degré de maturité des entités.

Le nombre de postes impactés par un changement est de 102 pour le GIE, 46 pour les « global lines » dommage et vie, à Paris, et entre 40 à 60 pour les équipes de la région EMEA LATAM à Madrid.

La Direction s'engage à respecter l'accord européen sur l'anticipation des changements conclu au niveau du CEG en

2011 en permettant à chaque salarié de retrouver une place dans la nouvelle organisation ou dans les entités sœurs.

Concernant la France, il faut noter que 300 postes sont à pourvoir, ce qui permet des opportunités de redéploiement importantes.

Les mobilités seront faites sur la base du volontariat avec des formations adaptées en cas de besoin.

Les équipes sont informées à l'issue de la présentation dans les instances ce jour même.

La consultation devrait durer jusqu'en janvier 2018

Un point avec Thomas BUBERL sera fait lors de la réunion plénière du CEG de novembre et une session de questions/réponses y sera consacrée

Le CEG se réjouit du fait que l'Accord d'Anticipation des changements de 2011 soit la base de gestion du dossier et note avec soulagement qu'il n'y aura pas de plan social.

AXA a été capable de faire en sorte, à d'autres occasions, que les salariés soient redéployés. Par exemple, l'accord sur l'anticipation des changements a servi de base pour AXA assistance en 2013, avec des redéploiements et le bilan a montré qu'il n'y avait pas eu de « casse sociale ». Il faut espérer que la présente expérience sera aussi gagnant-gagnant. Le CEG suivra le dossier.

Évolution du Code de déontologie professionnelle du Groupe AXA



Lionel JULLIEN a annoncé que le Groupe est en train de revoir son guide de déontologie et de conformité.

Pour mémoire, le premier guide de conformité a été publié en 2004 et mis à jour en 2006 et 2011.

La nouvelle mise à jour doit le mettre en cohérence avec les pratiques mondiales du secteur, simplifier la rédaction et s'assurer du déploiement.

Parmi les sujets nouveaux, le guide abordera la manière dont les collaborateurs doivent se comporter vis-à-vis des médias sociaux d'une part, et d'autre part les lanceurs d'alerte (Whistle Blowing)

Le document a été validé par George STANSFIELD mais il n'est pas encore diffusé.

Il sera présenté au cours du premier semestre 2018 et sera soumis aux instances de représentation du personnel avant toute mise en œuvre.



Prochaine réunion de Bureau : le 22 novembre à Paris